

**Conseil d'école n°1**  
du mardi 17 octobre 2023

**Présences :**

Mme CUCULOU Sylvie, inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription de Biarritz  
Représentants de la Mairie : LABEGUERIE Marc, maire de Jatxou et ELISSALDE Laurence, adjointe aux affaires scolaires

Equipe enseignante : BALLAND Patricia, BROCA Emilie, CHAVEROCHE Céline, CLEDON Allande, DAGUERRE Marion, LOZANO Anna

Représentants des parents d'élèves : PIERRY Isabelle, BRANAA Marielle, MAILFERT Aurélien, LEVYN Sandra, MASSON Fiona, GERMAIN Eugénie, INCHAUSPE Lisa, BOURDEAU Marie-Laure, GARCIA Nelly, BIDEGAIN Carine

Nous remercions Madame l'Inspectrice pour sa présence à notre conseil d'école.

**BILAN DE LA RENTREE :**

La rentrée et la première période se sont bien passées.

Rentrée sportive autour de l'Olympisme et du paralympisme :

- Préparation des drapeaux, des équipes (élèves mélangés de la PS au CM2)
- Présentation des JO et des jeux proposés lors de notre olympiade
- Matinée du jeudi 7/09 :
  - Cérémonie d'ouverture avec la flamme, l'hymne, le défilé des équipes
  - Course de trottinettes, parcours, course cécité, boccia et break dance
  - Cérémonie de fermeture : flashmob break dance

Pour cet évènement, nous avons été aidés des conseillers pédagogiques Frédéric Notary et Dani Çarçabal ainsi que de Julien Durcudoy de l'USEP64 que nous remercions chaleureusement.

**I. Résultat des élections des représentants des parents d'élèves (RPE) :**

Les élections ont eu lieu le vendredi 13 octobre. Une seule liste s'est présentée.

Ont été élus avec 100% des suffrages exprimés et un taux de participation de 74% (62% en 22-23, 67% en 21-22)

Titulaires : Mme Pierry Isabelle  
Mme Branaa Marielle  
M. Mailfert Aurélien  
Mme Levyn Sandra  
Mme Masson Fiona

Suppléants : Mme Germain Eugénie  
Mme Inchauspé Lisa  
Mme Bourdeau Marie-Laure  
Mme Garcia Nelly  
Mme Bidegain Carine

La section bilingue est représentée par 8 parents sur 10 et la section unilingue par 2 sur 10 ; les cycles 3 (CM1-CM2) par 4 sur 10 ; les cycles 2 (CP-CE1-CE2) par 5 sur 10 ; les cycles 1 (PS-MS-GS) par 6 sur 10.

**II. Effectifs et répartition :**

97 élèves de la PS au CM2 dont 60 bilingues et 37 unilingues

Niveaux	Effectif total	Effectif bilingue	Effectif unilingue
PS	11	6*	5
MS	14	9*	5
GS	16	12*	4
CP	10	5	5
CE1	7	5	2
CE2	13	7	6
CM1	14	9	5
CM2	12	7	5

Répartition des effectifs par niveau et par section

L'équipe enseignante : par ordre alphabétique

En français :

BALLAND Patricia : Tous les jours PS MS GS CP unilingues  
Et le mardi et vendredi + les CP bilingues

BROCA Emilie : Lundi / jeudi = CM1 CM2

Mardi (décharge de direction) / vendredi CE1- CE2- CM1 – CM2 unilingues

CHAVEROCHE Céline : Lundi / jeudi CE1 – CE2

Mardi = décharge de direction

En basque :

CLEDON Allande : Les GS (en immersion cette année)

+ lundi / jeudi = les CP bilingues

+ mardi / vendredi = les CE1 bilingues

DAGUERRE Marion : tous les jours PS MS (en immersion)

LOZANO Anna : mardi / vendredi = CE2 CM1 CM2 bilingues (*lundi/jeudi = maternelles à Cambo*)

Pour aider l'équipe enseignante, il y a :

ATSEM :

Les élèves de Maternelle bilingues sont accompagnés par Maylis GORGE (avec Marion)

Pour la classe des maternelles unilingues (avec Patricia) :

- le matin, Coralie LARRONDO qui part en formation et sera remplacée par Virginie
- l'après-midi Christelle AROCENA

AESH : Sylvie HARRIET (lundi après-midi / mardi matin / jeudi après-midi / vendredi toute la journée)

A partir du 4/11, elle sera présente tous les jours (100%)

### III. Organisation :

**Langue vivante** : à partir du CP, apprentissage des bases de l'anglais, avec un temps de langue le vendredi pour tous :

- CP avec Patricia
- CE1 avec Allande
- CE2 avec Anna
- CM1-CM2 avec Emilie

**Le Quart d'heure de lecture** : vendredi

Mobilisation en faveur du livre et de la lecture (ministère de l'Education Nationale). L'École a pour mission de permettre à tous les enfants de maîtriser la lecture, et aussi de développer leur intérêt pour les livres et leur plaisir à lire.

**APC** (Aide pédagogique complémentaire) :

Pour chaque enseignant, 36h à répartir entre concertation, préparation et travaux avec les élèves.

Aide ponctuelle proposée par période (jusqu'aux vacances) sur la base du volontariat

Cette année, elle peut se dérouler entre 12h-14h ou le soir après la classe avec des temps d'1h, de 45min ou de 30min.

Nous communiquons aux familles puis à la coordinatrice du périscolaire le nom des élèves concernés.

La période 1 a été consacrée aux Evaluations Nationales (CP-CE1-CM1)

### IV. Règlement intérieur :

Modifications 2021 :

Accueil des TPS, « si les conditions d'accueil et matérielles le permettent »

Modifications 2022 : à partir du règlement intérieur départemental

- références aux textes de loi
- ajout « parents d'élèves » et « élèves »
- signature avec mention lu et approuvé (cahier de liaison)

Pour 2023 : pas de modification

Vote : 11/ 11

## V. Santé et sécurité :

Registre de santé et sécurité au travail : pas de remontée

PPMS (Plan de Mise en sécurité). 2 plans sont à mettre en place : un en prévention des risques majeurs (tempête, inondation, feu de forêt pour notre école) et un en prévention d'une alerte-intrusion (risque d'attentat).

PPMS Risques Majeurs = validé

PPMS AI = rendez-vous avec l'équipe mobile de sécurité – Guillaume Sohier le 5/12/2023

→ un représentant de la Mairie sera également présent lors de ce rendez-vous

**Des exercices de sécurité** seront faits tout au long de l'année dans le cadre de la sécurité Incendie et du plan Vigipirate : exercices incendie, exercice Risques Majeur, exercice attentat Intrusion.

Exercices réalisés 18/09 (Intrusion) ; et 12/09 (incendie)

Celui des risques majeurs est en attente (période 2). Il y aura également un autre exercice incendie dans le courant de l'année.

Un exercice incendie aura lieu la semaine de la rentrée à la cantine.

## VI . Protocole pHARe – Harcèlement :

Nous sommes engagés dans le protocole pHARe depuis l'an passé.

Liens du Ministère de l'Education Nationale :

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/politique-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-289530>

<https://www.education.gouv.fr/non-au-harcèlement/phare-un-programme-de-lutte-contre-le-harcèlement-l-ecole-323435>

Définition du HARCELEMENT (du Ministère de l'Education Nationale) : violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique du fait d'un ou plusieurs élève(s) sur une victime qui ne peut se défendre

→ cadre légal / juridique : c'est un procureur qui décide si une situation est qualifiée de harcèlement ou pas.

Il faut le différencier de conflits ponctuels, de gestes d'énerverment liés à la gestion des émotions (un enfant n'a pas toujours la capacité à verbaliser, à mettre des mots sur son ressenti).

« Les enfants arrivent en maternelle avec leur personnalité, leur culture, leurs habitudes et sont plongés dans l'univers collectif auquel il leur faut s'adapter. L'agressivité, la violence ou le repli sur soi peuvent apparaître au cours de cette adaptation. Il est important de considérer l'apprentissage de la vie en collectivité comme une compétence à acquérir. »

→ référence à Michèle Guillaud (Bien vivre ensemble en maternelle, Ed. Retz)

Le harcèlement implique une volonté de nuire et s'inscrit dans la durée, la répétition.

Il est également à mettre en perspective selon l'âge de l'enfant : un même geste n'a pas la même portée pour un élève de 3 ans en PS ou pour un élève de 10-11 ans de CM2.

C'est pourquoi, en maternelle, il paraît difficile de parler de harcèlement.

Mme l'Inspectrice précise que, dans les faits, aucune situation n'a été qualifiée de harcèlement par le procureur de la République en maternelle et très peu en élémentaire.

Il existe un **protocole** présenté en conseil d'école et à l'ensemble des familles :

1) Recueil de paroles : enfant victime et/ou famille de l'enfant victime (directrice + 1 enseignant)

→ information à l'ensemble de l'équipe éducative (scolaire et périscolaire)

2) Entretien avec les auteurs présumés (directrice + 1 enseignant)

La famille de l'auteur présumé est reçue.

3) Discussion des mesures à prendre pour protéger la victime et les sanctions prises à l'encontre de l'auteur en équipe (enseignant et/ou périscolaire)

4) Information aux familles concernées (mesures de protection et sanctions)

→ familles reçues par l'équipe

5) Une nouvelle rencontre est proposée à la famille de l'enfant victime pour savoir si les mesures prises ont permis de régler la situation.

Chaque cas est considéré et le protocole est toujours déclenché en lien avec le périscolaire qui peut, selon les cas, se joindre aux réunions avec les familles et aux décisions prises (mesure de protection et/ou sanction).

Nous avons des ressources (fiches d'entretien, échelle de sanctions communes à l'ensemble de l'école, fiche de réflexion...). Un règlement d'école a été élaboré avec l'ensemble de l'école (scolaire et périscolaire) : cf. documents

De plus, tout est consigné dans un cahier qui permet de réfléchir ensemble, de garder traces.

L'an dernier, des actions de préventions ont été menées dans les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 avec interventions de la psychologue scolaire, des cours d'EMC, de participation à la Journée de Lutte contre le harcèlement. Les CM ont également participé à Safer Internet Day renforcé par des cours d'EMC sur les dangers d'Internet (fake news, réseaux sociaux...). Il y a également eu des mots avec numéros de STOP au Harcèlement dans le cahier de liaison. Ce numéro est également affiché dans leur classe.

Le 3020 est un numéro important pour les familles et les élèves.

L'an dernier, nous avons déclenché le protocole à 3 reprises pour les CE2, pour les CM1-CM2 et en maternelles.

Pour les CM, malgré les nombreuses actions mises en œuvre pour améliorer le climat de classe, dont une classe de découverte en octobre, un problème persistait. Un entretien individuel a été mené avec chaque enfant et un bilan collectif a été rédigé et signé par l'ensemble des familles et des élèves. Une réunion a eu lieu avec le périscolaire qui a eu accès à l'ensemble des bilans (individuels et collectif)

Cette année, avec les CM1-CM2, nous avons démarré la première semaine par un rappel de ces différents bilans avec discussion et débat (protocole de résolution de conflit).

Pour finir, nous avons présenté ce protocole en conseil d'école l'an dernier et lors de la réunion d'Informations générales du 22/09/2023.

Depuis l'an passé, notre école est dotée d'une Charte éthique qui met en avant les 3 valeurs fondamentales de notre école :

- RESPECT
- COMMUNICATION
- VIVRE ENSEMBLE

Dans le cadre de la communication, nous avons un protocole fort. Nous appelons systématiquement toutes les familles en cas d'incident pour les informer au plus vite des faits et des solutions proposées et ainsi permettre aux familles de voir ce qu'elles désirent faire. De plus, tous les jours, il y a une passation des informations entre scolaire et périscolaire.

Nous avons une échelle des sanctions commune élaborée avec le périscolaire que les familles de CM1 CM2 ont même signé en début d'année.

Enfin, nous recevons les familles sur demande et ainsi qu'1 à 2 fois par an à notre initiative pour faire le point. Et nous sommes également prompts à répondre aux appels, aux mails et aux sollicitations des familles (matin et soir) qui désirent nous parler.

Il faut bien comprendre que le harcèlement, plus vite on en parle, plus vite il s'arrête !

Il faut agir au plus près des faits, des inquiétudes pour que nous déclenchions le protocole au plus vite et ainsi sécuriser au mieux la situation.

## VII. Projet NEFLE « Notre Ecole, Faisons La Ensemble » :

### Dispositif « Faisons notre école ensemble »

Nous avons l'an passé travaillé toute l'année sur ce projet

Notre projet "*Écrire et parler pour bien grandir*" a été déposé sur la plate-forme dédiée. Monsieur Wajnberg, directeur académique adjoint, nous rencontrera ce **jeudi, le 19 octobre à 13h30**, afin d'échanger avec nous sur notre projet, avant les prochaines commissions académiques à venir. Madame Cuculou, Inspectrice de l'Education Nationale, sera également présente.

Mme Cuculou précise que la question du financement de ce projet a ralenti son traitement. Elle posera les questions demandées par M. le maire et lui amènera les réponses données.

L'équipe enseignante et les RPE remercient Mme Cuculou pour son aide et son soutien pour ce projet.

## VIII. Projets 2023-2024 :

### Projets d'école :

#### **Chorale :**

La chorale a lieu les mardis de 11h30 à 12h.

Les élèves de la PS au CM2 participent en apprenant chants et comptines (en français, en basque...), des rythmes corporels... Pour cette 1ère période les élèves de PS MS n'y ont pas participé. Ils seront présents dès la période prochaine.

Cette année, nous avons un projet PEAC pour les élèves du CP au CM2 « Jatsu Kantuz » dans le cadre du festival Hartzia Altzoan avec Amaia Iriart

**Olentzero** pour toute l'école – présentation de chants (passage dans chaque classe) lors de sa venue suivie d'un goûter offert par la mairie (cookies) et l'association de l'école (clémentines). Il viendra le vendredi 22/12.

#### **Carnaval :**

Festival Hartzia Altzoan (Ustaritz): du CP au CM2 avec Amaia Iriart

Carnaval de l'école : mardi 13/02 avec confection d'éléments de costumes en amont, défilé jusqu'à la crèche avec présentation de chants, procès de San Pantzar dans les deux langues le matin puis, bal avec danses traditionnelles et goûter (famille pour les crêpes) l'après-midi.

### Projets EPS (multiniveaux)

#### **Rugby** de la PS au CM2

- rencontre sportive le mardi 17/10 à Ustaritz pour les élèves du CP au CM2 (annulée à cause de l'élévation du plan vigipirate et remplacée par une action sur l'école) : défi 2024 passes relevé et matchs
- rencontre prévue courant novembre pour les cycles 1

**Cross** du CP au CM2 : cross de l'école (décembre)

**Pelote** : du CP au CM2 : rencontres période 3 (janvier – février)

**Périodes 4 et 5** : autour de l'Olympisme et du paralympisme (avec un temps de formation en période 2)

**Piscine** pour les CP CE1 CE2 et CM2 (attestation de savoir nager) tous les vendredis à partir du 29 mars au 28 juin 2024 de 14h40 à 15h20 à la piscine Landagoyen (Ustaritz). Le coût de la piscine est pris en charge par la mairie (transport et location du bassin).

**Projet Sport et Santé** (en cours pour les CM)

**Orientation** en maternelle (à la suite d'un temps de formation)

**Danse** pour tous les élèves

### Projets Artistiques et Culturels :

- PS MS (musique) « Eau » avec Naia Robles
- GS CP (arts visuels) « Eclipse et coquelicot » avec Maialen Dissard
- CP-CE1-CE2-CM1-CM2 (chant) avec Amaia Iriart

Résidence artistique avec la Cie La machine à Pingouins (Anaïs Sinderra) du 20/11 au 1/12 : théâtre social sur le thème de la jeunesse et du vivre ensemble => Photos + sons + écrits sous forme de livre

ou/et exposition

Classe de découverte : pour les CE1-CE2

Découverte du milieu montagnard (randonnée, lecture de paysage, astronomie, biathlon, course d'orientation) à Lescun dans le centre de L'Abéroutat qui a eu lieu le 2,3 et 4 octobre

Participation au Prix des Incorruptibles : les classes des GS-CP et CE1-CE2 participent au concours littéraire national des Incorruptibles. Ils liront 5 albums et choisiront leur livre préféré.

**Projets EEDD et citoyenneté :**

Projet sur le Tri : pour les CE1-CE2 en lien avec celui de l'an passé avec l'aide de Bil Ta Garbi

Projet « Eau » : préservation de cette ressource pour les maternelles

Projet « Apprendre à porter secours » avec M. Dupeyron, pompier professionnel pour les élèves de CE1 CE2 CM1 CM2

Actions solidaires : Les bouchons d'amour, les piles pour le Téléthon

**Projets Sciences :**

Lacq Odyssée - Centre de Science et Technologie (CCSTI) des Pyrénées-Atlantiques et des Landes

Jeu 22/01 (2 séances) – Planétarium pour les CE1 CE2 et les CM1 CM2

Jeu 29/01 – Chimie « Ça bulle » pour les PS MS et les GS CP

CPIE Pays Basque – association de préservation du littoral sensibilisera les élèves de CM lors d'une exposition

**Spectacles :**

Avec la Communauté d'Agglomération Pays : 4€ / élèves (billetterie et transport) – salle Harri Xuri (Louhossoa)

- jeudi 5/10 : spectacle « Eau douce » pour les PS MS GS CP

- mardi 21/11 : spectacle « Le joueur de flûte » pour les CM1 CM2

- mardi 09/04 : spectacle « Eclipse et coquelicots » pour les GS CP

- mardi 23/05 : spectacle « Playground » pour les CE1 CE2 CM1 CM2

Avec la Scène Nationale Sud-Aquitaine : 7€ / élèves (billetterie) + 165€ transport

- Vendredi 20/10 spectacle « Peau d'âne » pour les CM1-CM2

Nous rappelons que l'ensemble de ces projets, sorties, spectacles est gratuit pour les élèves (sauf la classe de découverte pour laquelle une partie est financée par les familles).

Ces actions, qui nous paraissent importantes pour mettre du sens dans les apprentissages des élèves et qui participent à leur ouverture d'esprit, à leur enrichissement, sont permises grâce à l'argent récolté par l'APE que nous remercions chaleureusement : un grand merci aux bénévoles qui les aident.

## **IX. Remarques émanant des enseignants :**

A l'attention des familles :

Nous avons décidé de ne plus faire de réunion d'informations générales en début d'année vu le nombre de familles présentes (moins de 25%) malgré les réunions de classe qui la précédaient.

Ces informations seront données lors des réunions de classe.

Nous réfléchissons à un moyen supplémentaire pour vous les transmettre.

A l'attention de la Mairie

a) Nous vous avons sollicité pour aider au financement de la classe de découverte des CE1-CE2. Avez-vous une réponse à nous apporter ?

Réponse de M. le Maire :

La demande de subvention n'a pas été perçue favorablement par la Mairie et le conseil municipal. Le délai trop court, la formulation de cette demande ne paraissait pas correcte et le montant de ce projet très élevé.

Réponse de l'équipe enseignante :

Nous nous excusons pour la maladresse qui a entraîné une mauvaise perception de cette demande. Il ne s'agit en aucun cas de demander le financement total de ce projet, ni d'obliger la mairie à donner une subvention.

Il avait été évoqué lors des précédents conseils d'école que nous pouvions soumettre des projets pour demander des aides financières. C'est ce que nous avons essayé de faire cette fois-ci.

Ce projet est déjà entièrement financé grâce aux familles et à l'APE.

La classe découverte a eu lieu très tôt dans l'année, laissant peu de temps pour trouver des financements. Nous essayons cependant de trouver des moyens de diminuer le coût pour chaque famille et pour l'APE, en demandant notamment une aide financière à des entreprises via un don cerfa (déduction d'impôt). Les enseignants ont également envisagé de mener des actions avec les élèves pour récolter des fonds. Nous avons pensé que la Mairie pouvait peut-être se joindre à cette dynamique. Si les finances ne le permettent pas, nous le comprenons.

Remarque de Mme Cuculou, Inspectrice :

Elle précise que c'est elle qui valide les projets de classe de découverte. Elle vérifie la pertinence pédagogique du projet et si son coût financier est acceptable notamment le restant à charge pour les familles.

b) Nous constatons que des travaux demandés ou présentés par la Mairie l'an dernier n'ont pas été réalisés (néon à changer, meuble à réparer, entretien de la cour non fait, patins de chaises toujours abîmés, peinture du préau non réalisée).

Réponse de M. le Maire :

Les travaux seront réalisés aux vacances de Toussaint.

Concernant la peinture du préau, elle sera réalisée en 2024.

Réponse de l'équipe enseignante :

Nous nous remercions pour la prise en compte de nos demandes.

c) Remerciements :

- aux RPE pour leur implication au sein de l'école
- aux membres de l'APE qui nous permettent chaque année de proposer des projets diversifiés (art, sport, sciences...) riches de sens pour les élèves
- à la Mairie pour le remplacement de Coralie
- à Christelle qui a su s'adapter pour pallier autant que possible à l'absence de Maylis cette semaine
- à Olivier qui a soufflé la cour de récréation au pied levé pour l'organisation de notre session rugby

## X. Remarques émanant des RPE (représentants des parents d'élèves) :

Remarques et questions à l'attention de l'équipe enseignante :

1. Projet NEFLE – Notre Ecole Faisons La Ensemble : où en est le dossier ?

→ cf. point VII

2. Quand une famille exprime le malaise récurrent d'un enfant face à une situation, comment cela est-il géré tant au niveau de l'école que du périscolaire ?

Quels sont les moyens de communication utilisés entre l'école et le périscolaire ?

→ cf. point VI

3. Comment les maternelles sont-elles sensibilisées au savoir-vivre ensemble ?

Réponse de l'équipe enseignante :

L'école maternelle constitue un cycle unique d'enseignement, fondamental pour la réussite de tous les élèves. Elle se caractérise selon trois grands axes :

- Une école qui s'adapte aux jeunes enfants, qui s'attache à garantir leur sécurité affective et à développer leur confiance en eux
- Une école qui organise des modalités spécifiques d'apprentissage, les prépare aux apprentissages fondamentaux, notamment en développant leur langage, élément essentiel d'accès et de structuration des apprentissages

- Une école où les enfants prennent plaisir à apprendre, à progresser et à vivre ensemble

Le Vivre ensemble est un enjeu majeur de l'école maternelle. Il faut laisser le temps aux élèves de grandir, de mûrir pour acquérir ces savoir-faire fondamentaux. Chacun a sa place dans toute sa singularité. Comme tout apprentissage, chacun évolue selon son rythme et ses capacités, chacun a besoin de plus ou moins de temps pour y arriver.

Comme nous l'avons dit précédemment, le vivre-ensemble fait partie des valeurs que nous avons souhaitées mettre en avant dans notre Charte Ethique. L'équipe y engage une vraie réflexion dont nous partageons les résultats avec le périscolaire.

Cet axe est travaillé quotidiennement à travers les 5 domaines d'apprentissages (langage, EPS, arts, outils mathématiques et explorer le monde)

Les règles de vie de la classe, de l'école, les droits et les devoirs de chacun, l'organisation du travail (en groupe, tutorat), le sport sont des moments d'apprentissage de ce vivre-ensemble.

Il y a des règles qui doivent être appliquées par tous (cf. règlement de l'école): ne pas faire mal (taper, mordre...), aller chercher l'aide d'un adulte pour régler un conflit...

Les enfants de maternelle doivent acquérir tout ce cadre et ce n'est pas acquis dès leur arrivée. Cela prend du temps et l'ensemble des PE et des agents du périscolaire sont là pour y veiller.

L'aménagement de notre cour d'école avec des espaces partagés, des espaces libres, a été réfléchi dans le but d'améliorer ce grand domaine pour que chacun trouve sa place et se sente bien. Les espaces partagés (pelote, parcours, ballon) sont propices aux échanges, aux jeux collectifs, aux jeux interclasses.

Des événements comme notre rentrée olympique, la chorale, la vente de gâteaux pour les fêtes de village, la sortie à La Chapelle... sont également des temps forts de ce vivre-ensemble.

Au périscolaire, les groupes de cantine ont été remaniés sur le moment du repas, toujours pour veiller au bien être de chacun.

Le vivre ensemble s'apprend en permanence (rappel des règles permanent). Les adultes montrent l'exemple par leur attitude, tiennent le même discours (règles, règlement et sanctions communes) et ont à cœur les mêmes valeurs de bienveillance, de tolérance et d'exigence.

Enfin, nous rappelons que le rôle des parents est primordial dans la communauté éducative et dans les apprentissages de leur enfant : ils sont des partenaires privilégiés de l'école. Ils participent à l'acquisition de ce vivre ensemble et de ces notions fondamentales que sont les droits et les devoirs de chacun, la bienveillance, la tolérance, l'acceptation des différences, le refus de la violence...

Il est important selon nous :

→ de prévenir au plus vite, au plus près de l'évènement l'équipe pédagogique sur les situations préoccupantes

→ d'accompagner leurs enfants au mieux dans la gestion des émotions

→ de ne pas régler soi-même une situation conflictuelle (ni auprès des enfants, ni auprès des parents).

Il est important que les parents aillent dans le même sens que nous et nous fassent confiance.

4. Dans le cadre des sorties, les familles et les enfants sont sensibilisés au principe du pique-nique zéro déchet. C'est un point très positif.

Dans le même esprit, serait-il possible de réfléchir aux lots qui pourraient être distribués lors de la kermesse à la place des jouets en plastique ?

Réponse de l'équipe enseignante :

Cette remarque sera adressée à l'APE.

Bien que la kermesse soit organisée par la directrice, l'achat de lots est assuré par l'APE. Nous ne voyons pas d'inconvénient à ce changement.

Nous invitons les familles à l'initiative de cette remarque à assister aux réunions de l'APE et notamment celle qui aura lieu pour préparer la fête de l'école.

5. En ce qui concerne la classe de découverte, les retours sont très positifs. Les familles remercient les enseignants pour l'élaboration de ce projet et leur implication, ainsi que l'APE pour sa participation financière.

Comment ces projets peuvent-ils être subventionnés ?

Réponse de l'équipe enseignante :

Ce projet a été largement financé par l'APE grâce aux actions menées l'an passé : 90€ par élève soit 1800€ pour ce projet dont le coût total s'élève à 4800€.

Il restait à charge des familles 150€, avec aide pour ceux pour qui le montant reste trop important. De plus, nous avons également proposé des paiements échelonnés.

Les projets peuvent être subventionnés grâce à des dons (dons cerfa). Nous avons adressé à l'ensemble des familles de l'école un appel au don par mail.

A ce jour, 5 entreprises ont participé : 300€ de la pharmacie des Arènes de Dax, 300€ du restaurant « Chez Pourteau » de Jatxou , 100€ de Century 21 d'Ustaritz, 100€ de EDM, 100€ de Maison Goxoki  
Nous avons donc récolté à ce jour 900€. Et nous attendons encore quelques réponses...

Nous remercions d'ores et déjà les donateurs et réfléchissons en équipe à la redistribution de ces dons.

6. Les RPE remercient l'équipe enseignante pour les différents projets et notamment la classe de découverte des CE1-CE2 et l'APE pour les rendre possibles.